

Le Label Établissement Bien Traitant®

Un enjeu sociétal



Le Label Établissement Bien Traitant[®]

Une solution concrète au développement de la culture de la bientraitance et de la prévention de la maltraitance

Un Label unique dans le secteur social et médico-social se préoccupant de la **Bientraitance** et de la **Prévention** et la **gestion** du risque **maltraitance**.



- ★ **Un engagement dans la Bientraitance** affiché auprès de tous les acteurs
- ★ **Une image forte** de l'établissement
- ★ **La valorisation des professionnels** du secteur
- ★ **Le développement de compétences** reconnues en matière de bientraitance et de prévention de la maltraitance en ESSMS
- ★ **Un engagement cohérent avec les exigences** de la Haute Autorité de Santé

POUR ALLER AU DELA DES INTENTIONS ET DES MOTS

A qui s'adresse le Label ?



Aux 38 000 Etablissements
et Services Sociaux et
Médico-Sociaux



Aux 1,7 millions
professionnels du secteur
social et médico-social,
soit 1 actif sur 20 en France



Aux 2,4 millions de personnes
accompagnées et à leurs proches

C'EST A NOTRE GENERATION DE SE PREOCCUPER DE CET AVENIR QUI EST NÔTRE

Le Label Établissement Bien Traitant[®]

De quoi s'agit-il ?

Un Label pour 5 ans d'engagement

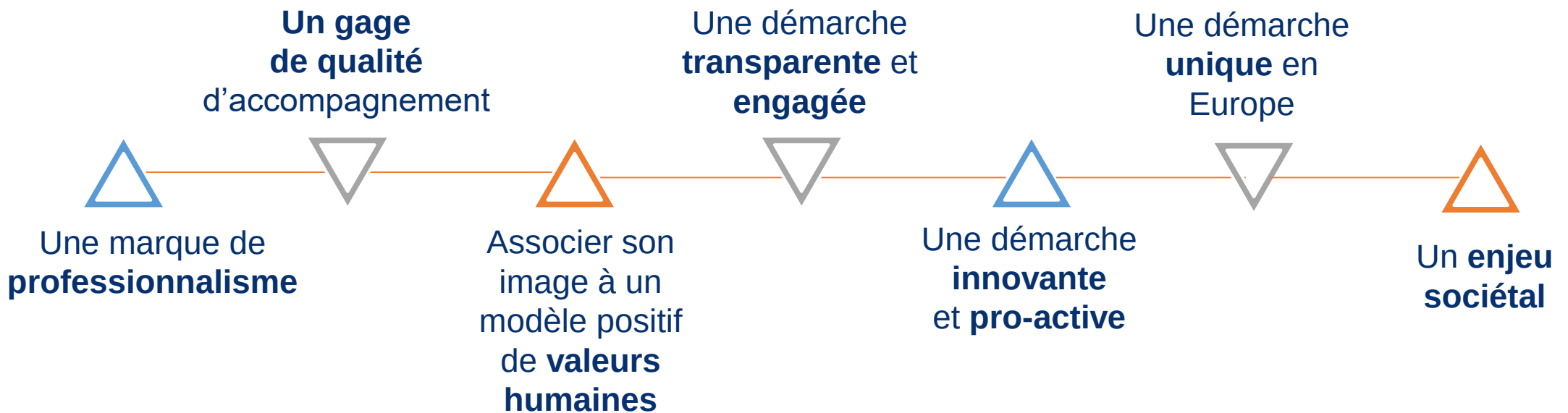
- ★ **Un accompagnement** tout au long de la démarche de préparation à la Labellisation
- ★ **Des compétences professionnalisantes internes** en Bientraitance et Prévention de la maltraitance
- ★ Un Label sérieux et crédible **délivré par l'organisme indépendant Apave Certification**
- ★ **Une démarche suivie**



LA BIENTRAITANCE NOUS CONCERNE DÉJÀ TOUS
S'Y IMPLIQUER AUJOURD'HUI, C'EST INVESTIR POUR DEMAIN

Le Label Établissement Bien Traitant[®]

Un engagement porteur de valeurs



AFFICHER LE LABEL A LA PORTE DE SON ETABLISSEMENT ENGAGE LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE

Des garanties affichées auprès de tous les acteurs

- × L'établissement développe la culture de la Bientraitance
- × Les conditions sont réunies pour la Prévention et la gestion du risque maltraitance



Les enjeux et les engagements de la Labellisation



Les engagements des professionnels au respect des droits des personnes accueillies et de leurs familles

La diffusion d'une culture de la Bienveillance

Un engagement institutionnel dans la Prévention du risque maltraitance



Répondre aux exigences actuelles en ancrant ses pratiques dans une dynamique institutionnelle

Contribuer à lutter contre le risque d'épuisement professionnel

Afficher ses ambitions par la reconnaissance d'un organisme indépendant Apave Certification

Les enjeux et les engagements de la Labellisation



La valorisation de pratiques
bientraitantes

La prévention
des Risques Psycho-Sociaux

Une dynamique institutionnelle positive



Apporter
une bonne visibilité du secteur

Investir
un sujet de société d'intérêt collectif

Affirmer son engagement
à travers une démarche novatrice

Les solutions apportées au développement de la culture de la Bientraitance

L'INFORMATION



Ce principe regroupe **les savoirs indispensables** auxquels **l'ensemble des acteurs**, professionnels, personnes accueillies, familles et partenaires, **ont accès afin d'évoluer dans un environnement de confiance et de clarté.**

La FORMATION



La formation est le cœur même de la **démarche de développement des compétences**. De part leurs connaissances, ils sont **capables de repérer les signes de maltraitance, d'agir en conséquence et de développer des pratiques professionnelles pérennes inscrites dans la Bientraitance.**

Les PRATIQUES



Ce principe s'appuie sur des textes, protocoles, **procédures, et des engagements réfléchis et formalisés rappelant les principes fondamentaux** que les professionnels d'un ESSMS bientraitant doivent mettre en oeuvre.

Le MANAGEMENT



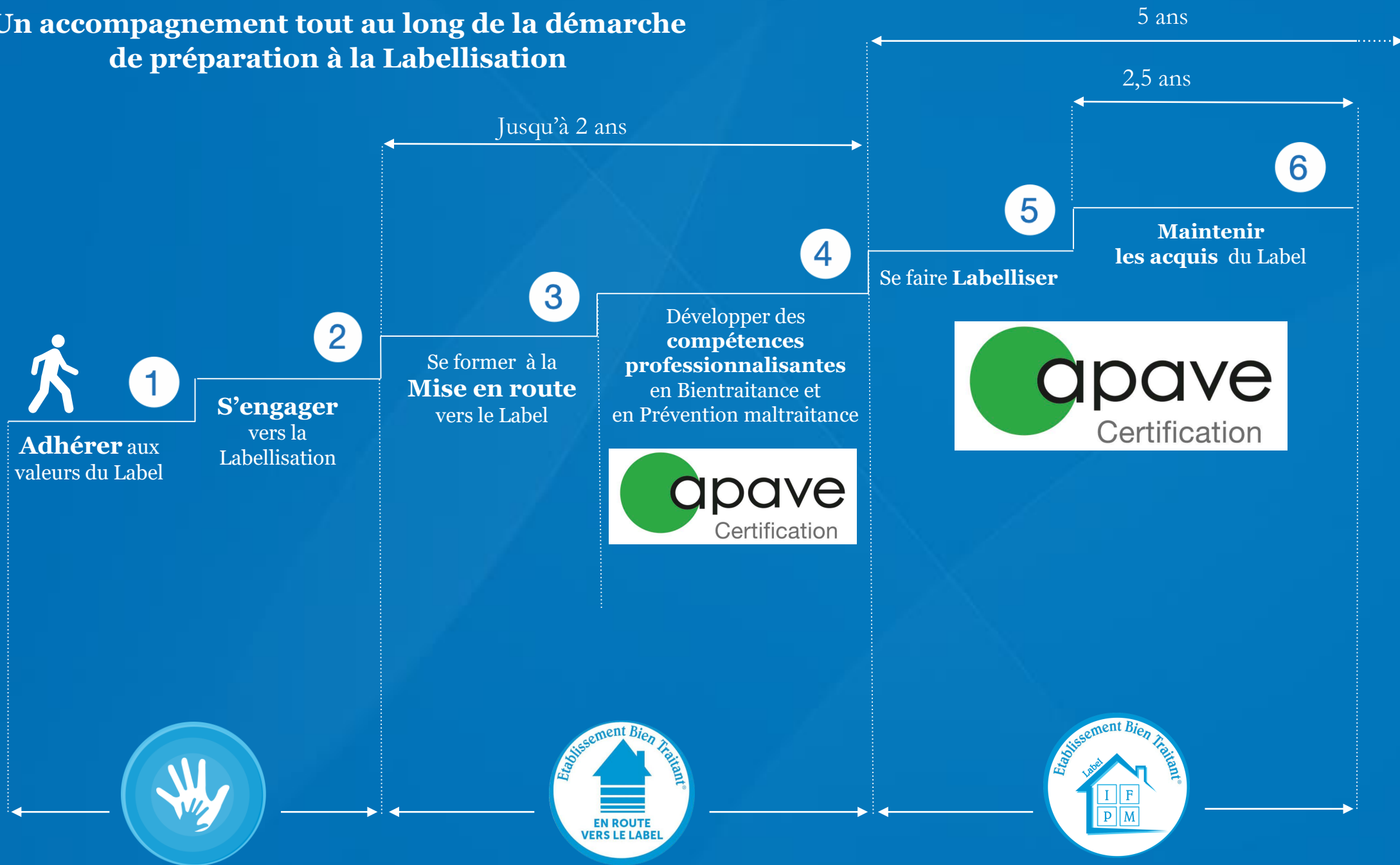
Ce principe met l'accent sur **l'organisation et l'encadrement de l'établissement**. La culture de la Bientraitance est au centre de la gouvernance qui **possède les acquis en matière de responsabilités et de savoir-faire dans la gestion d'une situation de maltraitance.**



Le Label Établissement Bien Traitant[®] en 6 étapes

Les 6 étapes du Label

Un accompagnement tout au long de la démarche de préparation à la Labellisation





Adhérer aux valeurs du Label

Adhérer aux valeurs du Label

La Labellisation demande l'adhésion de tous les professionnels afin d'en comprendre :

- ★ Les enjeux pour tous les acteurs
- ★ Le processus de Labellisation
- ★ Les garanties du Label





S'engager vers la Labellisation

S'engager vers la Labellisation

L'établissement déclare sa volonté d'entrer en démarche de Labellisation en remplissant sa demande d'engagement

★ Un conseiller du Label vous est attribué



★ Un accompagnement est mis en œuvre durant toute la phase de préparation jusqu'à l'obtention du Label



**Se former
à la Mise en route vers le Label**

ÉTAPE 3 Se former à la Mise en route vers le Label

1^{ère} phase Formation en salle pendant 2 jours

- ✦ La démarche de Labellisation et ses outils
- ✦ Les domaines d'exigences du Label
- ✦ La méthodologie du premier autodiagnostic supervisé par le formateur

2^{ème} phase Autodiagnostic supervisé

- ✦ Le formateur se rend sur l'établissement analyser l'autodiagnostic réalisé de 2 à 3 jours (selon la taille de l'ESSMS).
- ✦ L'établissement met en place son Plan d'Action vers sa Labellisation

✦ Dès lors, la structure est déclarée « *En route vers le Label* »





**Développer des compétences
professionnalisantes
en Bientraitance et
en Prévention maltraitance**

REFERENT Bienveillance & Prévention maltraitance

Les savoirs indispensables

5 jours de formation



Nombre d'Encadrement Temps Plein*	Personnes concernées
≤ 25 ETP	Le Directeur ou 2 professionnels dont au moins 1 membre de l'encadrement
$26 \leq \text{ETP} \leq 50$	Le Directeur, 1 membre de l'équipe d'encadrement et 1 professionnel ou 4 professionnels dont au moins 2 membres de l'encadrement
> 50 ETP	Le Directeur, 1 membre de l'équipe d'encadrement et 2 professionnels ou 5 professionnels dont 2 membres de l'encadrement

Validation des compétences par Apave Certification

QCM et Entretien pour chaque candidat

MANAGER Bientraitance & Prévention maltraitance

La mise en œuvre de la culture de la Bientraitance et de la Prévention de la maltraitance

6 jours de formation en 2 sessions



Validation des compétences par Apave Certification

Soutenance orale d'1 h. pour chaque candidat



Se faire Labelliser

Se faire Labelliser

- ✦ L'établissement a un **délai de 2 ans** maximum après *la Mise en route vers le Label* pour **faire réaliser son audit initial** par un auditeur de Apave Certification
- ✦ Le comité de Labellisation **Apave Certification** prononce la **Labellisation Etablissement Bien Traitant**® **pour une durée de 5 ans** en lui livrant la plaque du Label à apposer à l'entrée de son établissement en vue de l'inauguration.
L'établissement est déclaré **“Labellisé”** sur les sites www.etablissementbienbraitant.fr

Durée de l'audit selon le nombre d'ETP* de l'Etablissement						
	Audit Initial		Audit de Suivi à 2 ans et 1/2		Audit de renouvellement 5 ans	
Nombre d'Encadrement Temps Plein *	Sur site	PR*	Sur site	PR*	Sur site	PR*
1 à 25 ETP	1,5	0,5	1,5	0,5	1,5	0,5
26 à 50 ETP	2	0,5	2	0,5	2	0,5
+ de 50 ETP	2,5	1	2,5	1	2,5	1

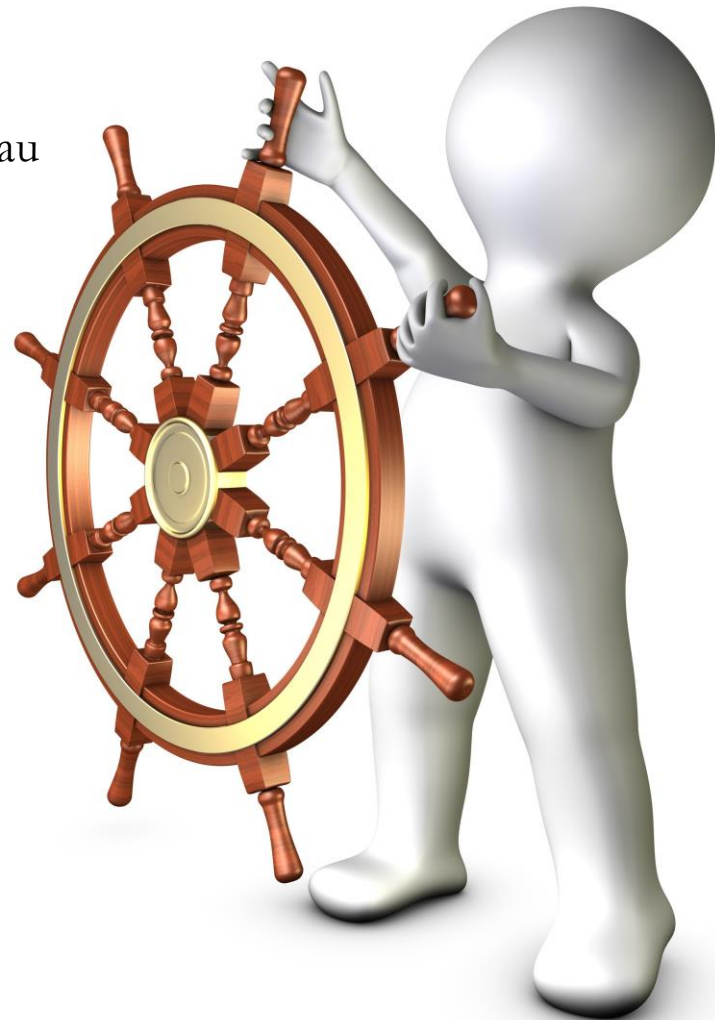
* PR : Préparation Réalisation





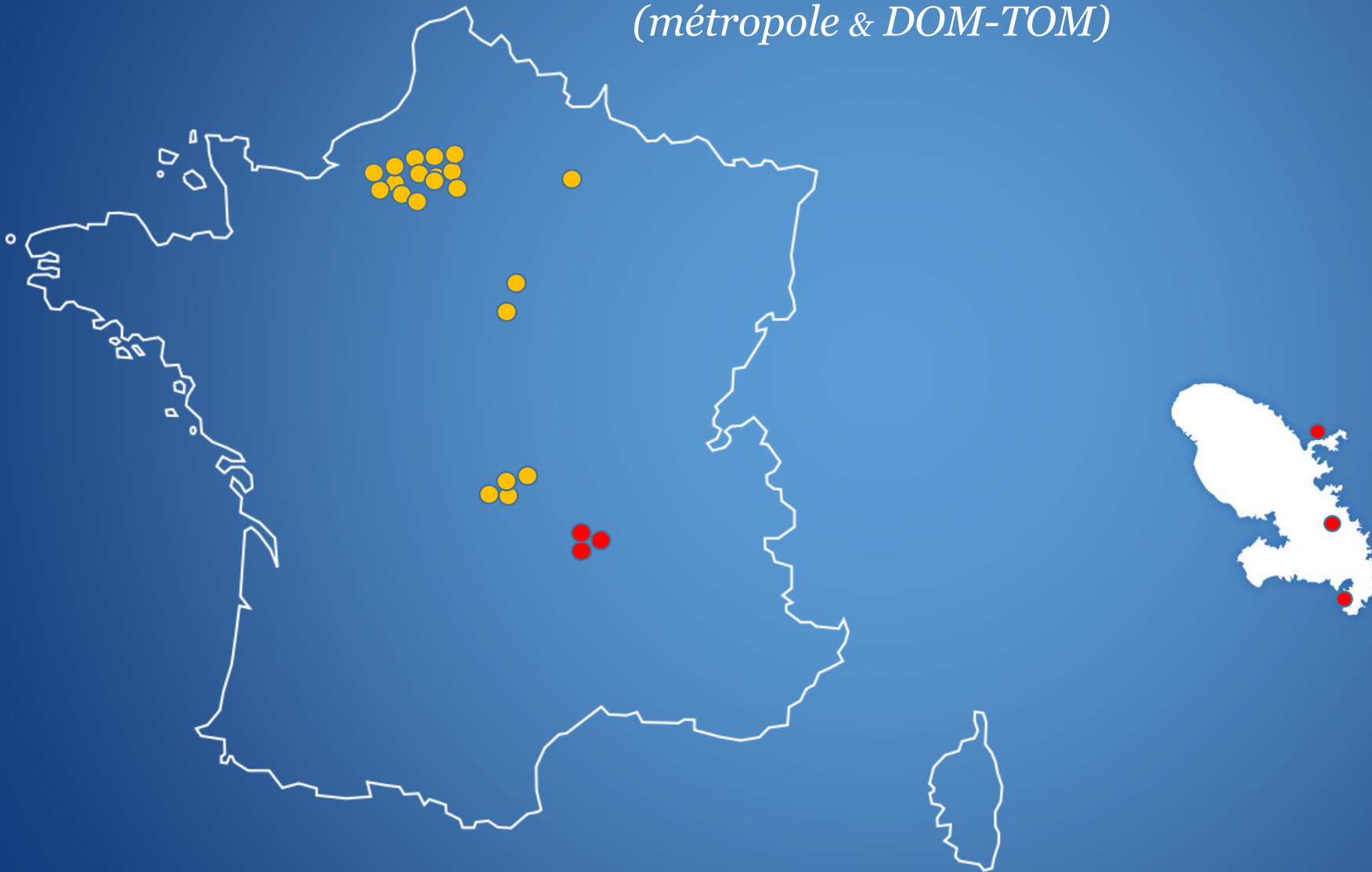
Maintenir les acquis du Label

- ★ Après 2 ans et demi de Labellisation, un **audit de surveillance** est réalisé.
- ★ La Labellisation est renouvelée suite à un audit au bout des 5 ans.



27 Établissements Labellisés et en cours de Labellisation en France

(métropole & DOM-TOM)





ENGAGEZ-VOUS
vers le Label
Établissement
Bien Traitant®

Contactez-nous pour plus d'informations

@ www.etablissementbientraitant.fr

in Label Etablissement Bien Traitant

☎ 01.79.75.87.87

✉ [**contact@etablissementbientraitant.fr**](mailto:contact@etablissementbientraitant.fr)

🏠 Label Établissement Bien Traitant® - 136 rue Pelleport - 75020 Paris